

# Premier plan DOSSIER

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture n°13 janvier-avril 2007

## Politiques territoriales et développement durable



PUCA



Les ministères de l'Écologie et de l'Équipement ont lancé conjointement, en avril 2003, une consultation de recherches sur « politiques territoriales et développement durable » (D2RT). Cette démarche fait suite au constat que la notion de développement durable, quoique de plus en plus présente depuis une quinzaine d'années dans les discours et les actions des responsables des politiques territoriales, semblait peu intéresser la communauté scientifique. L'objectif de la consultation est donc de cerner quel éclairage scientifique la recherche peut apporter aux questions du développement durable pour les acteurs des territoires.

Altamira, sur le Xingu (Brésil)



Réunion associative

Corinne Larrue, présidente  
du conseil scientifique du programme

Les responsables des territoires se trouvent de plus en plus confrontés aux phénomènes interdépendants et apparemment contradictoires de croissance urbaine et d'aspiration à la nature. Parallèlement, la prise de conscience généralisée des impacts planétaires, dus aux activités humaines, rend prioritaires un certain nombre d'enjeux mondiaux : augmentation de l'effet de serre, réchauffement climatique, multi-pollutions, mauvaise répartition des ressources, lutte contre les inégalités, etc. Une forte remise en question des modalités de développement s'impose et interroge nos sociétés en profondeur. Pour répondre à ces défis, les engagements se sont multipliés en faveur d'un développement durable que les acteurs territoriaux sont appelés à mettre en pratique. Depuis une vingtaine d'années, ils le font de manière diverse et exploratoire. C'est dans le but d'apporter des éléments de réponse aux questions que se posent les acteurs territoriaux, que les ministères de l'Ecologie et de l'Équipement ont sollicité la communauté scientifique.

En effet, les principes du développement durable sont d'autant plus malaisés à rendre opératoires qu'ils sont difficiles à saisir dans leur complexité. Il s'agit à la fois d'envisager de manière interdépendante et systémique des secteurs très divers de l'action territoriale : transports, aménagement du territoire, développement économique, lutte contre les pollutions, paysages, cadre de vie, lien social, culture..., de concilier les exigences de court terme et celles de long terme, d'articuler avec cohérence les diverses échelles géographiques de l'action territoriale et, enfin, d'imaginer et de mettre en pratique des formes nouvelles de participation des citoyens aux décisions concernant le territoire.

Ainsi, une consultation a été lancée en 2003, à la suite de laquelle 66 projets ont été reçus et 25 sélectionnés (un abandon). Ces recherches sont pratiquement toutes achevées. L'analyse de leur contenu a fait apparaître que celles-ci n'avaient que partiellement répondu aux différents questionnements. Aussi, en mars 2005, un nouvel appel à propositions de recherche a-t-il été lancé afin de compléter et prolonger les axes 1, 2 et 4 de la précédente consultation. 44 projets ont été reçus et 21 sélectionnés. Les recherches sont en cours.

## Conseil scientifique et comité d'orientation

L'animation du programme est assurée conjointement par les responsables des deux ministères, qui s'appuient sur des instances de pilotage (un conseil scientifique et un comité d'orientation) et sur une équipe de coordination placée sous la responsabilité de l'université de Tours.

Le conseil scientifique, présidé par Corinne Larrue, professeure à l'université de Tours, a pour mission de formaliser les orientations en termes scientifiques, d'aider à la préparation des textes appelant la communauté scientifique à proposer des recherches, d'expertiser les réponses et de participer à l'animation, l'évaluation et à la valorisation du programme. Les experts qui le composent sont Francis Beaucire, Université Paris 1 • Cyria Emelianoff, Université du Maine • Vincent Hoffmann-Martinot, Institut d'études politiques de Bordeaux • Sylvie Jaglin, École des Ponts et Chaussées, LATS • Patrick Moquay, CEMAGREF Bordeaux • Annick Osmont, consultante • Olivier Soubeyran, Institut de Géographie Alpine, Grenoble • Luc Thiébaud, ENESAD INRA Dijon • Jacques Theys, DRAST CPVS • Edwin Zaccà, Université libre de Bruxelles, IGEAT • Bertrand Zuindeau, IFRESI CNRS, Université de Lille 1.

Le comité d'orientation a pour mission de définir les orientations du programme. Il est composé de représentants des directions des deux ministères responsables et de leurs établissements publics, de délégués ou membres d'autres ministères et de groupes d'intérêts (associations, élus, professionnels...). Depuis son lancement et jusqu'au 15 janvier 2007, **Françoise Goudet** a porté ce programme et en a assuré l'animation pour le PUCA. Elle est remplacée par Évelyne Lemerrier.



Impact sur la préservation des espaces naturels et agricoles dans le périurbain de Rennes



Étalement urbain à Ouagadougou

## Réponses aux 4 axes du programme

### axe 1

#### Evaluation des politiques publiques au regard du développement durable

Les questions d'aménagement du territoire et des indicateurs sont au centre de cette thématique. Les recherches se penchent donc sur les outils de mesure, de diagnostic et d'évaluation qui permettraient de concilier les dimensions sociale, physique et économique. Elles abordent la construction d'indicateurs, tels que des indicateurs de durabilité, de dépenses énergétiques, d'inégalités écologiques, de gestion et d'assainissement de l'eau... D'une manière plus globale, une recherche a élaboré un référentiel d'indicateurs territoriaux dans la perspective de mise en place d'un système de suivi-évaluation guidant des politiques dans une démarche de développement durable. Il a été testé sur la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (Yvette Lazzeri, GREQUAM Aix-Marseille). D'autres recherches abordent le sujet d'une façon plus transversale, par exemple la qualité du lien social comme déterminant du développement durable des territoires (Valérie Angeon, ENGREF Montpellier), ou comment concilier la mobilité et la flexibilité nécessaires au développement économique et une stratégie locale du développement durable (Michel Capron, Lergo Paris 8 et Claire Cartiaux, Atelier de l'économie sociale et solidaire), ou encore le développement durable et la gestion des risques dans les territoires d'habitat diffus (Sylvie Ragueneau et Michel Teule, CERFISE, Marseille). Des recherches abordent, au contraire, l'évaluation de la prise en compte du développement durable sur des domaines spécifiques, tels que la Signature Énergétique des Transports Urbains (Pierre-Noël Giraud, École des Mines Paris), la gestion de l'eau (Lise Breuil ENGREF Montpellier) (Bernard Barraqué, École des ponts et chaussées, LATTS). D'autres recherches encore comparent et analysent les différentes manières d'appliquer ou d'évaluer

le développement durable : systèmes d'indicateurs dans des collectivités locales françaises et allemandes, où il existe de fortes différences de priorités de développement durable (Jean-Paul Carrière, Université de Tours), débat public et processus de démocratisation de la gestion urbaine à Grenoble, Lyon et Montréal (Mario Gauthier, Institut d'urbanisme, Université de Montréal et Florence Paulhiac, Institut d'urbanisme de Grenoble). Peu de projets ont abordé la question de l'évaluation sous l'angle de l'application des dispositifs réglementaires. De même, l'évaluation des politiques territoriales au regard d'un aménagement durable de l'espace et l'évaluation de la multi-dimensionnalité des politiques locales ont rarement été traitées.

### axe 2

#### Les articulations spatiale, sectorielle et temporelle des politiques publiques

L'objectif est de chercher à savoir quelles capacités ont les institutions à aborder les différents horizons de temps et d'espace, lors de la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques. La plupart des recherches porte principalement sur des thèmes tels que politique locale de la gestion de l'eau, politique des transports, projets d'agglomération, emploi durable, commerce et ville durable, aménagement du littoral ... Le développement durable territorial est donc approché de manière sectorielle et plutôt transversale. Les recherches font néanmoins le lien entre les politiques sectorielles développées et les exigences et méthodes de gouvernance du développement durable. Une recherche a comparé les formes et les résultats de la mise en œuvre des compétences en matière de tourisme durable sur une région transfrontalière dans le massif pyrénéen (Vincent Vles et Sylvie Clarimont, Université de Pau). D'une façon plus transversale, une recherche s'interroge sur la capacité des dispositifs régionaux à impulser des processus de développement

Séquence développement durable  
des territoires et débats publicsCyria Emelianoff, investissement habitant  
des lieux et milieux de vie

originaux, en étudiant deux territoires de la Région Nord – Pas-de-Calais : le Dunkerquois et le bassin minier (Christophe Beaurain Université Littoral-Côte d'Opale et Muriel Maillefert, Université Lille 3). Une autre recherche a abordé la façon dont la prospective peut s'imbriquer dans l'application d'une démarche de développement durable, à très long terme, (Guy Loinger, GEISTEL). Le deuxième appel à propositions incitait à une dimension plus internationale, incluant les relations nord/sud, ainsi qu'intra-européennes. Ainsi, une recherche analyse l'intégration des concepts internationaux du développement durable au niveau local, en se basant sur l'observation de dynamiques urbaines au Maroc et au Burkina Faso (Liliane Pierre-Louis, IUP, Université Paris 12). Une autre observe les nouvelles pratiques de gouvernance s'inscrivant dans les politiques traditionnelles de coopération nord/sud, tout en incluant de nouvelles problématiques comme la gestion territoriale des ressources écologiques (Bruno Villalba, CERAPS, Université Lille 2). Une équipe analyse plus précisément les effets de la coopération décentralisée, autour du développement durable, dans les périphéries de l'Europe : Algérie, Roumanie, Maroc (Taoufik Souami, IFU/CSTB). Une autre compare l'aménagement urbain et territorial en France et en Thaïlande (Claire Parin et Guy Tapie, PAVE, École d'architecture de Bordeaux). Une autre encore évalue la mobilisation dans quatre métropoles : Toulouse, Berlin, Dakar et Marrakech, dont les orientations des Agendas 21 locaux en tant que cadres programmatiques du développement urbain durable (Alice Rouyer, CIRUS-CIEU, Université Toulouse 2).

### axe 3

#### Gouvernance et développement durable : limites et opportunités

Les actions multi-acteurs, multi-secteurs, multi-territoires sont concernées par les modes de gouvernance des territoires. La question de l'élaboration d'une vision commune du territoire associée à la notion de développement durable, pouvant être appropriée par les différents acteurs impliqués dans le développement territorial, a été souvent abordée. Cette approche de la gouvernance des territoires, associée à la participation des citoyens, mérite en effet d'être approfondie et les résultats des recherches devraient être particulièrement utiles aux acteurs publics. Une recherche porte sur les processus de mise en œuvre de dispositifs locaux qui se réclament du développement durable : modes organisationnels, processus d'apprentissage et d'invention, marges d'action offertes aux acteurs territoriaux (Maurice Olive, ARENES/Université d'Aix). De façon plus sectorielle, une recherche aborde les usages sociaux du développement durable dans les structures de protection de la nature : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles et le conservatoire national du littoral et des rivages lacustres (CERL), qui toutes se trouvent confrontées à des évolutions inattendues (Lionel Charles, FRACTAL). Une autre recherche analyse la gestion de l'air et de l'eau à Lille et à Saint-Etienne, ressources vitales considérées comme traceurs des politiques locales. (Isabelle Roussel, APPA). La présence d'un fleuve implique localement des questions environnementales et sociales. La recherche montre les interdépendances dans le temps et dans l'espace du fleuve, dont l'intégration des usages non consommateurs d'eau, en s'appuyant sur trois fleuves : la Loire et la Garonne, le Xingu dans le bassin amazonien (Sophie Bonin, Institut de géographie alpine, Grenoble et Nathalie Blanc, UMR LADYSS).



Kaya-assainissement

Friche industrielle  
de la Tossée à Tourcoing

#### axe 4

### Les inégalités écologiques, facteurs d'aggravation des disparités sociales

L'objectif est de chercher si les inégalités écologiques sont des facteurs d'aggravation des disparités sociales et, inversement, si les politiques sociales peuvent avoir un impact sur la qualité de l'environnement. Cette thématique, pourtant d'un intérêt prioritaire, n'avait reçu que 8 projets, dont 4 retenus, la communauté scientifique française semblant encore peu structurée et mobilisée sur ce sujet. Le deuxième appel à propositions demandait de mettre l'accent sur la notion de vulnérabilité des espaces, qu'ils soient naturels, agricoles, urbains, ruraux ou littoraux. Cette fois, dix recherches ont pu être sélectionnées. Une première recherche, dans une analyse historique de l'ouest de la Seine-Saint-Denis, de 1850 à 2000, distingue le poids de l'héritage, notamment industriel, dans les phénomènes discriminants et ségrégatifs du point de vue tant environnemental que social (Laurence Lestel et Anne-Cécile Lefort-Prost, CNAM CDHT Paris). Une autre étudie les inégalités écologiques issues des inégalités environnementales d'un espace périurbain anthropisé, proche de Saint-Etienne, autant dans un rapport spatial que social (Georges Gay, Université de Saint-Étienne). La question des inégalités est également abordée par l'étude des différents traitements environnementaux au sein des agglomérations de Poitiers et Bordeaux (Marguerite Rigaud, Fondation des villes). Une recherche montre que l'attention accordée par les élus aux processus participatifs permet de compenser les inégalités écologiques et sociales (Jean-Louis Zentelin, Centre Pierre Naville, Université d'Évry). Une autre définit les types d'aménagement de l'espace les plus valorisés par les ménages, sur lesquels les pouvoirs publics doivent concentrer leur effort pour

corriger les inégalités spatiales face à l'environnement. (Marc Baudry, CREM UMR CNRS 6211, Université Rennes1). Ont été aussi explorées la qualité de vie en comparaison des inégalités environnementales en région Île-de-France (Guillaume Faburel, CRETEIL, Université Paris 12 Val-de-Marne) et la vulnérabilité socio-économique des espaces urbains en Ile-de-France (Aïcha Ouahon, LED, Université Paris 8 et CIREN). Plus précisément, une recherche analyse la relation entre la qualité de l'environnement, les prix immobiliers et les mécanismes de ségrégation spatiale, sur le secteur de l'habitat dans la région de Dunkerque. (Sabine Kazmierczak, CRESGE, Lille). La reconversion des friches industrielles représente un enjeu important de renouvellement urbain. Sur la Communauté urbaine de Lille Métropole, sont observées les méthodologies d'évaluation et les modes de conduite de projets pouvant limiter l'impact de la reconversion des friches industrielles sur les inégalités écologiques (Lydie Laigle, CSTB). Une recherche analyse les critères de vulnérabilité des espaces anthropisés en zones rurale (landes du Cragou dans le Finistère), littorale (marais côtiers de Séné dans le Morbihan) et urbaine (agglomération de Rennes) (Jean-Michel Lebot, LARES, Université de Haute-Bretagne). Une autre s'attache aux inégalités écologiques perçues dans les marges urbaines des territoires littoraux, dans le but d'aider à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières, à l'application de la loi littoral et à l'élaboration des SCOT littoraux (Philippe Deboudt, UFR de Géographie et Aménagement, Université de Lille1). Enfin, une recherche analyse comment les acteurs locaux se saisissent de l'enjeu du changement climatique et le traduisent en mesures territorialisées dans leurs politiques locales (Patrice Melé, François Bertrand, Laurence Rocher, CITERES UMR 6173, Université François Rabelais, Tours).

séquence gestion  
de territoires  
développement durableJoe Ravetz  
Manchester University

## COLLOQUE

**Politiques territoriales et développement durable. Évaluation et gouvernance**

Ce colloque correspond à un rendu intermédiaire, le programme D2RT s'étalant de 2003 à 2008. Le bilan développé lors de cette manifestation a porté sur deux axes : les processus et méthodes d'évaluation au regard du développement durable et la gouvernance du développement durable – limites et opportunités. Les projets présentés ont été choisis de façon à constituer un panel diversifié des projets financés dans le cadre du programme D2RT mais aussi dans d'autres programmes comme le PIDUD du CNRS ou le programme « Europe » du PUCA. Deux tables rondes ont été organisées, au sein de ce colloque, afin que les chercheurs, les élus et les praticiens puissent débattre sur l'évaluation des politiques publiques et sur les questions de formation et de métiers du développement durable.

Une de ces tables rondes portait sur « l'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable ; une occasion de rencontre entre chercheurs et praticiens ». Animée par Jean-Charles Castel du CERTU, elle était composée d'une chercheuse, Yvette Lazzeri (GREQAM – Université d'Aix-en-Provence), d'une élue, Danièle Poliautre (adjointe au maire en charge du développement durable, Lille), d'un chargé de la prospective dans une communauté urbaine, Jean-Blaise Picheral (Dunkerque) et d'un représentant de l'administration, Philippe Lagauterie (DIREN Centre). Yvette Lazzeri a rappelé que la recherche menée dans le cadre du programme d2rt visait à élaborer un référentiel d'indicateurs territoriaux du développement durable, de type tableau de bord, destiné à des décideurs publics. Elle note cependant une grande frilosité des politiques vis-à-vis de ce type d'indicateurs, les élus refusant souvent de donner des chiffres. Pour Jean-Blaise Picheral, la question des indicateurs est justement un problème éminemment politique. Notamment à Dunkerque, un référentiel d'indicateurs de développement durable du territoire a été conçu, à partir des orientations que s'était donné le territoire, mais il n'a pas été adopté par les politiques. Sans le rejeter complètement, ceux-ci n'ont pas osé la transparence ; adopter des indicateurs globaux qui montrent l'efficacité des politiques publiques du développement durable lié au territoire

semble faire peur. S'il est envisageable de définir des objectifs à l'échelon communautaire, au-delà il n'y a plus de contractualisation possible. En outre, les politiques et les indicateurs de développement durable sont aujourd'hui spatiaux, or Dunkerque a choisi des indicateurs qui concernent plutôt l'efficacité des axes de développement durable des politiques. Danièle Poliautre souligne le fait qu'il ne peut y avoir deux Agendas 21 semblables et, qu'en conséquence, on ne peut pas utiliser des indicateurs fermés, tels que ceux proposés par l'Ifen ou l'Onu, car non adaptés aux spécificités et acteurs locaux. Par exemple, Lille a signé un Agenda 21 local en 2000, dont l'originalité est d'avoir été porté par la société civile. Elle croit beaucoup à l'idée de **faire émerger de l'intelligence collective, au sein de laquelle les chercheurs ont toute leur place mais non le monopole de l'intelligence** ; elle se méfie de la dictature des experts. D'autres partenaires doivent être associés aux chercheurs et responsables de collectivités, tels les entreprises, les riverains... Elle a cité un exemple de rapport gagnant-gagnant pour montrer que l'on peut faire différemment en pensant local-global : à Lille qui fait partie d'un programme européen PROCURA+1\* (PROCURA+ est une campagne pour promouvoir et accompagner par la fourniture d'outils méthodologiques, la mise en place de politiques publiques d'achats responsables.), le renouvellement d'un marché d'éclairage public a fait gagner à la ville 35 millions d'euros. Une réflexion a été menée afin d'éclairer juste et mieux en dépensant moins. En remplaçant 1300 lampes « boules » (éclairant le ciel) par un éclairage plus adapté, 30% d'économies d'énergie ont été réalisées dès la première année et, en coût global, la ville a économisé 1,3 million d'euros de fonctionnement. Jean-Blaise Picheral acquiesce en soulignant que les communautés urbaines doivent aussi posséder une compétence d'animation de territoire, ce qui signifie rassembler autour de la table les différents acteurs, animer le partenariat pour le développement durable du territoire, y compris celui entre entreprises et collectivités. Et dans ce cadre, la recherche est fondamentale, car les chercheurs peuvent à la fois accompagner le processus engagé, interpeller les praticiens et leur apporter le temps et le recul qu'ils n'ont pas.

La question du passage de la recherche à l'action est revenue à plusieurs reprises dans le débat. Yvette Lazzeri souligne qu'il faut concevoir des espaces de travail entre

L'équipe organisatrice du colloque



© Beauvais Consultants



© Beauvais Consultants



© Beauvais Consultants

chercheurs et acteurs de terrain mais surtout établir des aller-retour permanents entre chercheurs et acteurs et éventuellement avec le grand public. Il faut aussi qu'il y ait une volonté de la part des acteurs de terrain d'aller chercher les travaux de recherche. Philippe Lagauterie ajoute qu'il faut aussi des personnes qui traduisent la recherche et qui produisent des notes. Cette nécessité de valoriser et de traduire la recherche, l'importance du rôle de passeur et de celui de la médiation ont été soulevées à plusieurs reprises par les participants à la table ronde et par des intervenants dans la salle. Gérard Guillaumin, responsable de ce programme de recherche pour le ministère de l'Écologie et du Développement durable, retient de cette table ronde le désir des chercheurs et des praticiens d'échanger plus souvent. Il faut donc trouver des espaces de temps de rencontre, organiser des colloques rassemblant chercheurs et praticiens mais aussi citoyens et associations, car il ne faut pas oublier que le concept de développement durable a d'abord été porté par les associations.

Ce dossier a été réalisé avec la collaboration de Ghislaine Garin, cité+.

La liste des projets de recherche retenus, les comptes rendus des séances de séminaires ou de colloques, ainsi que des rapports de recherches du PUCA, sont et seront consultables sur le site [www.territoires-rdd.net](http://www.territoires-rdd.net).

#### Pour en savoir plus

Pour le PUCA : Évelyne Lemerrier, tél. 01 40 81 24 41 - [evelyne.lemerrier@equipement.gouv.fr](mailto:evelyne.lemerrier@equipement.gouv.fr)  
Pour le MEDD, Service de la recherche et de la prospective : Gérard Guillaumin, tél. 01 42 19 17 73 - [gerard.guillaumin@ecologie.gouv.fr](mailto:gerard.guillaumin@ecologie.gouv.fr)  
Présidente du conseil scientifique du programme : Corinne Larrue - [corinne.larrue@univ-tours.fr](mailto:corinne.larrue@univ-tours.fr)  
Secrétariat du programme : Virginia Marques Boscher - [d2rt@univ-tours.fr](mailto:d2rt@univ-tours.fr)

## Évaluation et Valorisation

Chaque recherche fait l'objet d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final. L'un et l'autre sont soumis à la lecture d'experts du comité scientifique et des membres de l'équipe de suivi du programme, qui statuent sur l'état des travaux et éventuellement suggèrent des réorientations ou compléments. Une série de séminaires de restitution des travaux et d'échanges, initiée en mars 2004, se poursuit avec la présentation et la mise en débat des recherches. Leur contenu sera regroupé et publié sous la forme d'un « cahier des séminaires du programme ».

Un premier colloque intitulé « Politiques territoriales et développement durable. Évaluation et gouvernance » s'est tenu, les 16 et 17 novembre 2006, à Tours (plus de 250 participants). Il sera suivi d'un second en 2008 à Paris, portant spécifiquement sur l'axe « inégalités écologiques » et davantage orienté vers les acteurs des territoires. D'autres manifestations et colloques sont, par ailleurs, organisés à l'initiative des équipes de recherche à Paris ou en province, tout comme les chercheurs et les membres du comité de programme interviennent tant en France qu'à l'étranger à l'occasion de manifestations sur ces thématiques. Enfin, des articles ou des ouvrages, relatifs aux recherches ou à des regroupements thématiques de travaux du programme, sont et seront publiés, tant dans le cadre de revues traditionnelles qu'au moyen de supports électroniques, telle la revue électronique « développement durable et territoire ». Il est en outre envisagé de publier dans des revues européennes. Les recherches menées vont continuer à faire l'objet de moments de restitution au cours de l'année 2007 et 2008, tant pour ce qui concerne le programme « Politiques territoriales et développement durable » (D2RT) que pour ce qui concerne le « programme interdisciplinaire développement urbain durable » (PIDUD), initié par le CNRS et le Ministère de la recherche.

Une rencontre a déjà eu lieu le 16 janvier 2007 sur le thème des « inégalités écologiques, facteurs ou non, d'aggravation des disparités sociales » et une autre se tiendra, le 20 mars, également sur le thème des inégalités écologiques. De même, des journées PIDUD ont été organisées, les 18 et 19 janvier 2007, autour de « regards croisés franco-allemands » et une rencontre commune PIDUD-D2RT devrait se tenir à l'automne 2007 sur le thème des relations nord-sud.



ministère  
de l'Emploi,  
de la  
Cohésion  
sociale et du  
Logement

Direction générale  
de l'urbanisme  
de l'habitat et  
de la construction

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | L'Europe et la recherche urbaine | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire ensemble | Énergie dans le bâtiment : PREBAT, et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui :  
• actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires • actions internationales dont l'European, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes • actions vers les professionnels • actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.

## plan urbanisme construction architecture

### ► Sociétés urbaines et habitat

La ville pour tous  
Cultures urbaines et espaces publics  
Défis de la citoyenneté urbaine  
Emploi, insertion, discriminations  
Mobilités et territoires urbains  
Polarisation sociale de l'urbain et services publics  
Rénovation urbaine et mixité sociale  
Se loger, habiter  
Accès au logement  
Habitat et vie urbaine  
Patrimoine et retraites  
Socio-économie de l'habitat  
Trajectoires résidentielles  
L'Europe et la recherche urbaine

### ► Territoires et aménagement

Organiser les territoires  
Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques  
Politiques territoriales et développement durable  
Plate-forme internationale d'échanges sur les agglomérations  
Ville et aménagement  
Le renouvellement urbain  
Renouveler et recomposer les quartiers  
Insécurité et violences urbaines  
Renouvellement urbain et environnement  
Rénovation urbaine et stationnement

### ► Villes et architecture

Le futur de l'habitat  
Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles  
Concevoir pour l'existant  
Échelle et temporalités des projets urbains  
Futur de l'habitat  
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité  
Innovations urbaines  
Maison individuelle, architecture, urbanité  
Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre  
Quartiers durables

### ► Technologies et construction

Innover pour construire ensemble  
Chantiers rapides CQFD  
Nouvelles technologies et construction  
Observatoire bâtiments durables  
Palmarès de l'innovation  
Villa urbaine durable  
Énergie dans le bâtiment : PREBAT

## PUCA - plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud  
92055 La Défense cedex  
tél. 01 40 81 24 72 - fax 01 40 81 63 78  
[www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca)